



Castillon-la-Bataille



Septembre
2019

Autorisation d'exploitation de droit à l'image

Ma ville a du caractère

Concours pour la création d'un grand totem participatif ouvert à tous

La présente autorisation d'exploitation de droit à l'image est valable pour :

Nom : _____

Prénom : _____

Âge : _____

Adresse postale : _____

E-mail : _____

Candidat individuel

Candidat en groupe libre (amis, famille, voisins, collègues etc.)

Candidat en groupe sous tutelle d'une structure (inter)communale

Nom de la structure :

En signant ce document, le candidat majeur ou les parents/tuteurs légaux pour un candidat mineur s'engage(nt) à la cession des droits à l'image.

Le candidat ou les parents/tuteurs légaux donne(nt) à la mairie de Castillon-la-Bataille le droit d'enregistrer et de fixer la voix et/ou l'image de la personne participant au concours, de reproduire, d'adapter et de diffuser auprès du public les enregistrements, sans limitation de nombre, en intégralité ou en partie sur tous les supports connus à ce jour (tels que **communiqué de presse, affiche, flyer, magazine, livre, plaquette, article, support audio et vidéographique, site internet, réseaux sociaux**) en tous formats et notamment le droit de numériser ou de faire numériser la voix/l'image, et ce à titre totalement gracieux.

Avec l'acte de candidature au concours, la mairie de Castillon-la-Bataille considère que le candidat a pris connaissance du règlement du concours et qu'il donne son accord à la mairie de Castillon-la-Bataille pour utiliser son image et/ou sa voix et ne pas engager de recours contre elle après la diffusion de celle-ci.

Il est demandé au candidat d'informer la mairie de Castillon-la-Bataille des médias ou supports de communication dans lesquels il ne souhaite pas apparaître, dans le cadre du concours de création de totems.

Pour les candidats mineurs, cette autorisation d'exploitation de droit à l'image signée par les parents ou autres tuteurs légaux leur permet de participer au concours de création de totems (voir règlement du concours rubrique « Qui peut participer ? »).

date et lieu

signature

tampon (si candidature collective via structure)

Contact

Ville de Castillon-la-Bataille

Claire Hodot – Tél. 06 07 34 13 71 - culturecom@castillonlabataille.fr
